



Réflexothérapies dans l'accompagnement à la santé

*Techniques réflexes conjonctives, périostées et viscéro-cutanées
(contribution ostéopathique à la réflexologie)® Méthode Elisabeth Breton*

Groupe de 4 à 8 personnes.

Programme 2023

Durée :

11 jours de formation, 88 heures.

Dates :

4 sessions de 2 jours - massage réflexe plantaire

- 1^{ère} session : 10 et 11 mars 2023
- 2^{ème} session : 12 et 13 avril 2023
- 3^{ème} session : 08 et 09 mai 2023
- 4^{ème} session : 12 et 13 juin 2023

1 session de 3 jours – massage réflexe palmaire

- 5^{ème} session : 10, 11 et 12 juillet 2023

Horaires :

De 9h à 13h et de 14h00 à 18h

Tarif :

- 1100 € – financement personnel (échancier possible)
 - 1320 € – avec prise en charge (demande de devis)
- (TVA non applicable, article 293B du CGI)

Intervenants :

- Elisabeth Breton, Formatrice, Relaxologue-Réflexologue RNCP
- Dr Joakim Valéro, médecin urgentiste, spécialiste en gestion du stress

Lieu de la formation :

INTER CENTRE D'AFFAIRES
35 Rue des Chantiers
78000 VERSAILLES

Dossier de candidature

- **Lettre de motivation et CV**

PUBLIC

- Professionnels de la santé ; médicaux, paramédicaux, kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, infirmières, aide soignantes...
- Professionnels du domaine sanitaire et social

INSCRIPTION

Une convention ou un contrat de formation professionnelle sera établi entre le futur stagiaire et le centre de formation.

Moyens pédagogiques

Travail en binôme, exercices pratiques, supports pédagogiques, vidéo projection, utilisation des logiciels (VISIBLE BODY, CODESNA).

Pour correspondance adresse ci-dessous :

Elisabeth Breton
5 rue Eugénie Grandet
78280 Guyancourt

Version 12/01/2023



Les objectifs

La formation vise à former les participants aux techniques réflexes dans l'accompagnement à la santé (*réflexothérapie en tant que soin de support et/ou de confort, pratique complémentaire, intervention non médicamenteuse...*). L'objectif est de sensibiliser et d'apporter la possibilité aux institutions médicales et paramédicales de connaître et d'appliquer des techniques réflexes de relaxation et de stimulation dans le cadre de soins de confort et de support, pour soulager la douleur et améliorer la qualité de vie des patients.

Nos engagements pour l'accueil de stagiaires en situation de handicap :

Le Centre Elisabeth Breton s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à l'accueil de stagiaires en situation de handicap dans ses formations. Afin de déterminer ensemble les besoins spécifiques d'adaptation sur le plan pédagogique, matériel ou organisationnel, permettant de garantir le bon déroulement du parcours pédagogique, contactez notre référente handicap : Mme Elisabeth Breton, au tél : 06 74 51 73 17.

Médiation :

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM-MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site :

<https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond ».



PROGRAMME

Techniques réflexes plantaires (8 jours, 64 heures)

1^{ère} session (2 jours, 16 heures)

10 mars 2023

- Techniques réflexes de relaxation plantaire
- Anatomie et physiologie plantaire
- Système nerveux central et périphérique
- Protocole de relaxation réflexe plantaire
- Exercices pratiques

11 mars 2023

- Mécanismes du stress et son impact sur le métabolisme
- Stress et troubles fonctionnels
- Techniques réflexes dans le cadre de l'accompagnement à la santé
- Indications et contre-indications
- Exercices pratiques
- **Evaluation des acquis de la 1^{ère} session**

2^{ème} session (2 jours, 16 heures)

12 avril 2023

- Les trois techniques réflexes de stimulation tissulaire
- Technique réflexe périostée et son principe actif dans la stimulation des zones réflexes plantaire
- Cartographie des zones réflexes plantaire
- Exercices pratiques

13 avril 2023

- Technique réflexe périostée et Zones réflexes plantaires associées
- Technique réflexe périostée et Troubles fonctionnels en lien avec l'appareil locomoteur
- Protocoles de stimulation réflexe plantaire
- Exercices pratiques
- **Evaluation des acquis de la 2^{ème} session**

3^{ème} session (2 jours, 16 heures)

08 mai 2023

- Etude des zones réflexes plantaire
- Technique réflexe conjonctive et son principe actif dans la stimulation des zones réflexes plantaire
- Les correspondances des zones réflexes avec les organes
- Exercices pratiques

09 mai 2023

- Technique réflexe conjonctive et Zones réflexes plantaires associées
- Technique réflexe conjonctive et Troubles fonctionnels
- Protocoles de stimulation réflexe plantaire
- Exercices pratiques
- **Evaluation des acquis de la 3^{ème} session**

4^{ème} session (2 jours, 16 heures)

12 juin 2023

- Etude des zones réflexes plantaire
- Technique réflexe viscéro-cutanée et son principe actif dans la stimulation des zones réflexes plantaire
- Technique réflexe viscéro-cutanée et Troubles fonctionnels
- Techniques Réflexes et la douleur
- Exercices pratiques

13 juin 2023

- Gestes d'autostimulation réflexe plantaire
- Indications et contre-indications
- Exercices pratiques
- Préparation à la certification (conseil pour élaboration du rapport-cas étude)
- **Evaluation des acquis de la 4^{ème} session**



Techniques réflexes palmaires (3 jours, 24 heures)

5^{ème} session (3 jours, 24 heures)

10 juillet 2023

- Techniques réflexes de relaxation palmaire
- Anatomie du membre supérieur et de la main
- Protocole de relaxation réflexe palmaire
- Exercices pratiques

11 juillet 2023

- Techniques réflexes de stimulation palmaire
- Cartographie des zones réflexes palmaire
- Technique réflexe périostée et son principe actif dans la stimulation des zones réflexes palmaire
- Protocole de stimulation réflexe palmaire
- Exercices pratiques

12 juillet 2023

- Technique réflexe conjonctive, viscéro-cutanée, et leur principe actif dans la stimulation des zones réflexes palmaire
- Indications et contre-indications
- Gestes d'autostimulation réflexe palmaire
- Exercices pratiques
- Préparation à la certification (conseil pour élaboration du rapport-cas étude)
- **Evaluation des acquis en techniques réflexes palmaires**



Modalités d'évaluation de la certification

Le candidat est évalué tout au long de la formation. A la fin de chaque session, le candidat remplit un questionnaire sur support papier (**évaluation des acquis**).

A l'issue de la formation, le candidat doit rédiger et remettre un cas d'étude, sous forme d'un **rapport d'expérience écrit** sur support papier, lié à la mise en place d'un plan d'actions ciblé destiné à l'accompagnement de la personne avec les réflexothérapies.

Le rapport du candidat sera examiné par un jury.

Dans le cas où les compétences sont totalement maîtrisées, celui-ci attribuera au candidat la certification. Dans le cas contraire, le jury lui indiquera les compétences restant à acquérir pour accéder à la certification.

3 composantes de la certification :

1. Elaborer un programme d'action pour des séances de réflexothérapie selon les besoins de la personne et en fonction du trouble/pathologie.
2. Maîtriser et appliquer les protocoles de réflexothérapies (techniques réflexes conjonctives, périostées et viscéro-cutanées) en tant que soin de support et de confort.
3. Promouvoir les réflexothérapies (techniques réflexes conjonctives, périostées et viscéro-cutanées) dans l'activité professionnelle.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet

L'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée « **Réflexothérapies dans l'accompagnement à la santé** ».

Pré-requis

Professionnels de santé (médicaux, paramédicaux et professionnels du domaine sanitaire et social).
CV et lettre de motivation. Le candidat peut demander si besoin un entretien avec le responsable de l'école.

Organisation de l'action de formation

- La formation a lieu de 9h à 13h et de 14h à 18h.
- La durée de la formation est de 11 jours, 88 heures (en présentiel, théorique et pratique)
- A l'issue de chaque module, une attestation de présence est délivrée à l'apprenant.

Conditions générales de la formation dispensée

Elle est organisée pour un groupe de 4 à 8 personnes.

Lieux de formation

La formation se déroule dans les locaux d'Inter Centre d'Affaire, 35 rue des Chantiers, 78000 VERSAILLES.

Inscription & Dispositions financières

Toute inscription sera effective lorsque l'école sera en possession de tous les documents demandés.

En cas de prise en charge, l'inscription n'est effective qu'après le retour de la convention signée par l'organisme. Cette convention doit être transmise au centre de formation **au minimum 2 mois avant le début de la formation**. Au-delà de ce délai, la réservation du candidat sera annulée. En effet, le Centre de formation ne pourra s'engager à traiter dans les temps un dossier envoyé trop tardivement. Néanmoins, celui-ci pourra s'inscrire à la formation au titre d'un financement personnel.

Le prix de l'action de formation inclut :

- Frais d'inscription et supports pédagogiques
- Participation au passage de la certification devant le jury

Modalités de paiement :

Le candidat (apprenant) a le choix suivant :

- de bénéficier d'une **demande de prise en charge** pour laquelle un **devis** lui sera transmis afin d'entreprendre la démarche auprès de son organisme de prise en charge. Tarif de la formation avec une prise en charge est de 1320€.
 - ou de **financer à titre personnel** la formation. Dans le cas d'un financement personnel, un contrat et un échéancier lui seront proposés. Le prix de l'action de la formation (financement personnel) est fixé à 1100€.
- Les modalités de paiement de la somme incombant à l'apprenant sont les suivantes :
- Après un délai de rétractation mentionné dans le contrat, le candidat (apprenant) effectue un premier versement – un acompte (chèque de réservation, à l'ordre d'Elisabeth Breton) d'un montant de 100€ (cent euros).
- Cette somme ne peut être supérieure à 30% du montant total de la formation.* Un reçu de règlement sera délivré.
- Le solde de 1000€ (mille euros) sera à régler à la charge de l'apprenant, selon un échéancier établi (annexe du contrat). Possibilité de régler en plusieurs fois.

Délai de rétractation

Toute annulation 30 jours avant la formation donnera lieu à un remboursement intégral de l'acompte.

Toute annulation survenant moins de 30 jours avant la formation ne donnera lieu à aucun remboursement de l'acompte.

A compter de la date de signature du présent contrat, le candidat (apprenant) a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du candidat.

Interruption de la formation

Toute formation commencée est due à l'exception d'un cas de force majeure dûment reconnue. Le Centre de formation Elisabeth Breton conservera dans ce cas-là 50% du solde restant, à titre de dédommagement.

Si l'apprenant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue et sur justificatif, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat (seules les heures de présences effectuées ou le forfait journalier seront dus).

Absence à une session ou un module

Toute absence à un des modules devra être signalée par mail ou courrier accompagné d'un justificatif. Il sera donc proposé à l'apprenant de rattraper ce module lors d'une prochaine formation.

Médiation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM-MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond ».

Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le **tribunal de Grande Instance de Versailles** sera seul compétent pour régler le litige.



Bulletin d'inscription à la formation de

Réflexothérapies dans l'accompagnement à la santé

Retournez ce bulletin à :

Elisabeth Breton
5 rue Eugénie Grandet
78280 Guyancourt

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Portable : _____

Email : _____

Profession : _____

Je m'inscris à la formation de «**Réflexothérapies dans l'accompagnement à la santé**»

Du 10/03/2023 au 12/07/2023

11 jours, 88 heures
De 9h00 à 13h et de 14h00 à 18h

Lieu de la formation : INTER CENTRE D'AFFAIRES, 35 Rue des Chantiers, 78000 VERSAILLES.

Cochez le mode de financement :

- **1320€ - Demande de devis pour une prise en charge :**

☐ OUI ☐ NON

- **1100€ - Financement personnel :**

☐ Je verse un chèque de réservation de 100€ (chèque à l'ordre d'Elisabeth Breton).

Le solde de 1000€ sera à régler lors de la formation.

Possibilité de régler en plusieurs fois, cochez la formule choisie :

☐ deux versements ☐ quatre versements ☐ cinq versements

Dès la réception de votre bulletin d'inscription, avec le chèque de réservation, vous recevrez la confirmation de votre inscription.

Date

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)